

# POLITIQUES DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## *Renforcement de l'approche territorialisée et par filières économiques*

**A**près une progression de 5,3 % en 2010, la demande d'emploi augmente en 2011 à un niveau supérieur au niveau national (respectivement +7,5 % et +5,5 %). Les difficultés économiques du second semestre engendrent un rebond du recours à l'activité réduite au sein des entreprises sous-traitantes de la filière automobile et une hausse des licenciements économiques (en particulier sur le dernier trimestre). Les jeunes et les seniors sont particulièrement touchés par la poursuite de la crise avec une progression annuelle de leurs demandes d'emploi en Champagne-Ardenne supérieure au niveau national.

Dans ce contexte, l'État poursuit la mise en œuvre de mesures à destination des publics fragiles, et le soutien aux territoires et aux filières les plus en difficulté.

### **Territorialisation des politiques de l'emploi**

Pour répondre aux problématiques locales et optimiser l'impact des dispositifs, l'État renforce en 2011 la territorialisation des politiques d'emploi et de soutien à l'activité économique, avec la mise en place, à l'échelle des arrondissements, de services publics de l'emploi local associant notamment les sous-préfectures, la Direccte, Pôle emploi, les missions locales, les conseils généraux... Ces services publics de l'emploi local agissent notamment en faveur de l'insertion ou du retour à l'emploi des jeunes et des seniors, à travers la promotion des dispositifs d'alternance et de contrats aidés.

Près de 9 100 contrats en alternance, dont environ 6 000 d'apprentissage, sont signés en 2011, principalement par les jeunes peu qualifiés (majoritairement BEP-CAP). En 2011, le recours à l'alternance progresse de 3,8 % en région, contre environ +7,3 % au niveau national ; cette progression régionale tient à une augmentation du nombre de contrats de professionnalisation (plus forte qu'au niveau national), tandis que le volume des contrats d'apprentissage signés en 2011 diminue légèrement (tendance inverse au niveau national où il progresse). En baisse de 12 % par rapport à 2010 en région comme au niveau national, les contrats aidés demeurent fortement mobilisés en 2011 : 10 400 contrats uniques d'insertion, dont 9 200 dans le secteur non-marchand sont ainsi conclus sur l'année ; la part des seniors progresse de 5 points entre 2010 et 2011 pour s'établir désormais à 22 % des entrants en contrat aidé.

À l'échelle locale, trois démarches principales de gestion prévisionnelle des emplois et compétences sont soutenues sur le territoire d'Épernay auprès de la filière connexe au champagne spécifiquement, sur les territoires de Vitry et son arrondissement, et du pays de Langres. Le développement des commerces et services de proximité est accompagné à travers le financement d'opérations qui visent à adapter l'urbanisme aux besoins du commerce, de l'artisanat et des services. Sur le pays de Langres, un plan média pour valoriser la ville et ses commerces, une rénovation de la signalétique et une sonorisation du marché sont ainsi financés à travers le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

### **Un soutien à l'activité industrielle**

Parallèlement au développement territorial, le développement industriel est favorisé notamment via les filières et activités émergentes. En 2011, une attention particulière est portée au marché de l'énergie, du bois, au secteur médical, aux fonderies, aux éco-entreprises et aux éco-technologies. Le soutien aux entreprises de fonderie aboutit en 2011 au développement d'une chaîne numérique permettant aux fondeurs de prendre en charge la réalisation de pièces dont les formes et dimensions sont transmises par voie électronique, renforçant dès lors leurs capacités d'exportation.

### **Aide au reclassement des salariés**

L'accompagnement des salariés licenciés est également un axe fort : 1 800 salariés licenciés s'inscrivent en 2011 dans un dispositif de reclassement prévoyant un accompagnement renforcé : convention de reclassement personnalisé (CRP), contrat de transition professionnelle (CTP) ou contrat de sécurisation professionnelle, nouveau dispositif né en septembre 2011 de la fusion des deux dispositifs précédents. ■

Delphine Rivière, Christine Danzi  
Direccte Champagne-Ardenne